

RÉDACTION

ADMINISTRATION

BUREAU DES ABONNEMENTS

Impresso à Paris - Bruxelles
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
France	Fr. 2.50	Fr. 7.50	Fr. 15.00	Fr. 30.00
Suisse	Fr. 4.00	Fr. 12.00	Fr. 24.00	Fr. 48.00
Grande-Bretagne	Fr. 4.00	Fr. 12.00	Fr. 24.00	Fr. 48.00
Total	Fr. 10.50	Fr. 31.50	Fr. 63.00	Fr. 126.00

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyen dans une ville de 20 000 habitants.

Compte de chaque porté à la fin

du mois

de l'abonnement.

Ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

les phospho-glycéraires.

ainsi dire, comme un

les et les matières non

je, j'ai pensé qu'il était de mon devoir de ne pas laisser s'accréditer une erreur; et je vous remercie d'avoir bien voulu me permettre de la redresser.

Veuillez agréer, etc.

Oscar Havard.

Les préparatifs à Versailles

Pour installer à Versailles les délégués allemands, dont la convocation est officiellement affichée comme prochaine, on envisage la location de deux villas, « le Jumeau » et « Trianon », situées boulevard Saint-Antoine, 57 et 61, appartenant à miss Morgan, la fille de M. Pierpont Morgan. Ces villas, qui avaient été transformées en hôpitaux auxiliaires de l'armée américaine, sont aujourd'hui inoccupées.

La réforme électorale en France

La Chambre française s'est prononcée, par 300 voix contre 213, contre les candidatures multiples.

Elle a décidé que nul ne pourra être candidat dans plus d'une circonscription et qu'aucun candidat ne peut être inscrit sur plus d'une liste par circonscription.

Elle n'a pas encore abordé l'article de la représentation proportionnelle.

La réforme électorale en Belgique

Avant la séance de jeudi, où la Chambre des députés a voté la réforme électorale, les délégués de la droite et de la gauche libérale étaient réunis. La délibération a finalement abouti à une transaction sur les bases suivantes : on admet le projet du gouvernement instituant le suffrage universel à 21 ans ; la droite retire l'amendement de M. Segers relatif au suffrage intégral des femmes, mais on réalise l'accord complet de la Chambre pour adopter un amendement de M. Carton de Wiart accordant le droit de vote pour les prochaines élections aux veuves non remariées des militaires morts et des civils fusillés au cours de la guerre, ou, à défaut des veuves, aux mères de soldats, ainsi qu'aux femmes condamnées à la prison par les Allemands pour des motifs d'ordre patriotique.

C'est dans ces conditions que la discussion du projet de réforme électorale s'est poursuivie et que le vote est intervenu à la séance de jeudi.

La Chambre a ensuite adopté, à l'unanimité, l'ensemble du projet de réforme électorale du gouvernement ainsi amendé.

Ce vote éclaircit la situation politique en Belgique. Le cabinet national, présidé par M. Delacroix, en est sérieusement consolidé et toute menace de crise intérieure avant les prochaines élections paraît écartée.

Il est probable que les élections pour la Constituante pourront avoir lieu entre le 15 octobre et le 15 novembre prochain.

Le nombre des femmes appelées à voter par la loi adoptée par la Chambre belge sera d'une trentaine de mille.

La question de l'Irlande

Londres, 12 avril.

Le *Morning Post* croit savoir que des négociations seraient en cours entre le gouvernement et les représentants du parti sinn-fein au sujet du règlement de la question d'Irlande. Une députation aurait été envoyée à Dublin pour conférer avec M. de Valera. On dit que le chef du parti sinn-fein aurait été invité à faire connaître les désiderais de son parti.

Selon une autre dépêche, on aurait offert pour l'Irlande l'autonomie analogue à celle des dominions, à la condition qu'elle s'engage à faire cesser la propagande républicaine actuelle du parti sinn-fein.

NOBLESSE
Cigognes & Cie
GENÈVE
Vermouth délicieux

Vraie gourmandise

Se boit pur et glacé

Feuilleton de LA LIBERTÉ

AU RETOUR

Par HENRI ARDEL

Mme d'Arlaud se mit à rire.

— Pas, le moins du monde ! Mais, hier, chez la princesse Gassy, j'ai rencontré Hugues Mersen, tu sais, le peintre. Il en était absolument enthousiasmé pour l'avoir vu dans l'atelier de ce Tchéweragnine... Quel nom ! Connue c'est un connaisseur que Mersen, je lui ai bien vite emprunté son opinion puisque, bon gré mal gré, il faut toujours en avoir une. Dès qu'il s'agit de questions d'art, je trouve plus prudent de procéder ainsi, d'interroger une personne compétente, d'interroger au passage son jugement et de le faire entendre. De la sorte, j'ai bien plus de chances de ne pas dire de bêtises. Ainsi, dès maintenant, je puis t'indiquer ce qu'il faudra remarquer à l'exposition Tchéweragnine.

Et sur cette conclusion, soulignée par un sourire de triomphe, Henriette présente de nouveau à la flamme du foyer ses petits pieds coquinement citrassés.

— Je ne savais pas que ce fut cet après-midi l'ouverture de ce nouveau Salon, fit Mme de Bressane avec un geste involontaire de lassitude et d'appréhension. Sa cousine qui avait arraché la promesse de l'y accompagner l'avait l'eventuré qu'il s'agissait d'une première.

— Tant mieux, il y fera plus chaud... Oh ! ma chère, sous ma fourrière, une boule aux

EN ALLEMAGNE

Sobne de sauvagerie à Dresde

Dresden, 13 avril.

Samedi, au cours d'une manifestation des blessés des hôpitaux de Dresde contre le ministre de la guerre Neuring, la foule pénétra dans le bâtiment du ministère, s'empara du ministre (trahie dans la rue, à maltraité et le jeta dans l'Ebre).

(C'est la seconde fois qu'un haut fonctionnaire allemand est victime d'un pareil accès de sauvagerie de la foule. Il y a quelque temps, un officier supérieur, ancien chef de l'état-major d'une des armées du front de l'ouest, a été jeté dans la Saale, à Halle.)

Les événements de Russie

En Russie méridionale

On radiotélégraphie de Kief (source bolcheviste) :

Les troupes soviétiques ont occupé l'important noeud de voies ferrées de Dohenof et avancé sur Sintéropof (Crimee).

Une dépêche de Moscou (même source) dit :

L'ennemi a subi une défaite complète sous Odessa. Puis de panique, il s'est enfui en abandonnant un matériel de guerre formidable. Le général d'Aszkena, ayant demandé trois heures pour l'évacuation de la ville, ce qui lui a été refusé. L'ennemi, chassé d'Odessa, s'est retranché dans le village de Taparka. Les régiments rouges ont fait leur entrée dans la ville.

(Ce sont les troupes bolcheviques russes et non les bolcheviques ukrainiens qui ont occupé Odessa.)

Situation grave à Pétrrogard

Suivant le journal *Russkaja Iszta*, la situation à Pétrrogard s'est aggravée récemment par suite du manque de vivres. La situation est effroyable.

Le pain coûte 40 roubles la demi-douzaine, le beurre 150 roubles la livre.

Par suite de la pénurie de combustible, des maisons en bois inhabilitées ont été démolies pour en faire du bois de chauffage.

Un grand mécontentement règne parmi les ouvriers : mais toute tentative de révolte est sévèrement réprimée.

Une centaine d'ouvriers impliqués dans des désordres des usines Poutilof auraient été exécutés.

Nouvelles diverses

L'*Echo de Paris* affirme que les préliminaires de paix ne seront pas prêts pour Pâques.

— Le navire qui vient attendre M. Wilson à Brest est parti de New-York vendredi ; il n'avance qu'à une allure très modérée.

— La reine de Roumanie est partie de Paris, samedi, pour Aix-les-Bains.

— À la Haye, on dément l'arrivée en Hollande de l'ex-empereur d'Allemagne.

— Le *Daily Express* apprend de Paris que les Alliés adresseront un appel au gouvernement hollandais afin qu'il accorde l'extradition de l'ex-empereur Guillaume II.

— Le Secolo di Milan apprend que l'évacuation de Sébastopol sera inévitable ensuite des progrès des bolcheviks sur la péninsule de la Crimée.

— On annonce la mort de Zapata, chef des bandes du sud du Mexique, au cours de combats contre les troupes du gouvernement.

— Vendredi après midi, est arrivée à Naples, venant de Malte, une division navale japonaise commandée par l'amiral Kokozoso, composée d'un croiseur et de quatre contre-torpilleurs.

— Samedi, l'amiral japonais Kokozoso, avec sa suite, est arrivé à Rome, pour y faire des visites officielles.

— M. Juillard, ancien préfet d'Ille-et-Vilaine, est nommé commissaire de la France à Strasbourg pour l'administration du territoire de la Basse-Alsace.

Le comité central de l'Union des ouvriers des entreprises suisses de transport (cheminots) a décidé d'entreprendre une action en faveur de la semaine de 48 heures.

Dans l'industrie métallurgique et l'industrie textile, on réduirait tout d'abord la semaine de travail à 50 heures, puis on introduirait les

Des nuages au Vorarlberg

Une dépêche de Bregenz à l'Ostschweiz, confirme qu'une certaine agitation se manifeste parmi la population du Vorarlberg. Il faut l'attribuer, d'une part, à la pénurie des denrées alimentaires, et, d'autre part, à la présence d'émigrés subversifs arrivés dernièrement de Bavière.

La situation cause quelque inquiétude aux autorités. Deux représentants de celle-ci, le bourgmestre Kintz, de Bregenz, et le bourgmestre Ammann, de Hohenems, sont partis pour la Suisse, afin d'y solliciter de nouveaux envois de vivres.

Echos de partout

LA VIE CHÈRE

Une marchande de fruits et légumes de Foothiembeck, déserteuse d'allier l'attention des passants sur sa boutique, mis à l'échafaud un lot de fruits énormes, de fruits magnifiques sur lesquels elle affiche volontairement un prix inabordable, afin de conserver ces articles pour la moindre.

Une heure après, les fruits étaient achetés. Evidemment, la marchande remplace le lendemain son échafaud, en doublant encore les prix d'offre. Le matin même, tout fut vendu.

Alors, la bonne femme comprit : elle doutait des prix de tout ce qu'elle avait dans sa boutique.

— Peut-être les clients veulent payer le plus cher possible, dit-elle, je serais bien bête de les contarter.

— Comme quoi c'est le consommateur qui fait l'éducation du commerçant.

MOT DE LA FIN

— La médecine est la plus désintéressée des professions, car tout praticien digne de ce nom travaille sans cesse à se rendre inutile.

AÉRONAUTIQUE

La traversée de l'Atlantique

Une dépêche de Saint-Jean-de-Terre-Neuve à l'Agence Havas annonce que l'aviateur britannique Hawker avait décidé d'entreprendre, l'après-midi d'hier dimanche, 13 avril, à 6 h., la traversée de l'Atlantique et devait apporter une lettre destinée au roi George, au palais de Buckingham à Londres. Mais une autre dépêche annonce que le mauvais temps a obligé Hawker à ajourner son départ à aujourd'hui midi.

LA VIE ÉCONOMIQUE

PAS DE HAUSSE DU LAIT

Suivant des renseignements de source compétente, le Conseil fédéral estime qu'il ne saurait être question d'augmenter le prix du lait à la charge des consommateurs. Cette opinion a d'ailleurs été présentée par la délégation du Conseil fédéral, lors de la récente conférence.

L'assemblée des délégués de la Fédération bernoise des syndicats fromagers et laitières, comprenant 650 délégués, a voté à l'unanimité une résolution disant qu'elle prend acte des déclarations du Conseil fédéral, d'après lesquelles, par égard pour la situation politique intérieure, on ne pouvait entrer en matière sur une augmentation du prix du lait au cours de l'été.

L'assemblée estime que cette réserve compromet gravement l'économie laitière suisse et elle craint de sérieuses perturbations dans le ravitaillement en lait de consommation.

LA SEMAINE DE 48 HEURES

Le comité central de l'Union des ouvriers des entreprises suisses de transport (cheminots) a décidé d'entreprendre une action en faveur de la semaine de 48 heures.

Dans l'industrie métallurgique et l'industrie textile, on réduirait tout d'abord la semaine de travail à 50 heures, puis on introduirait les

48 heures dès le 1^{er} octobre. Des tractations sont en cours entre organisations patronales et ouvrières de l'industrie de la broderie et de l'industrie chimique.

Les fabriques de chocolates fédérées introduisent la journée de huit heures le 1^{er} mai.

Confédération

Le congrès des syndicats et la journée de huit heures

Le congrès des syndicats s'est ouvert samedi après-midi à Olten, sous la présidence de M. Schneeburger, président de l'Union des syndicats, en présence de 190 délégués. L'association des employés suisses de chemins de fer, qui a donné son adhésion définitive à l'Union suisse des syndicats, était représentée par 10 délégués. 26 représentants des unions ouvrières étaient présents, avec voix délibérative. Le parti socialiste avait délégué son président, M. Reinhard, et le comité d'Olten, le conseiller national Grimm.

Le congrès a discuté tout d'abord la question de la journée de 8 heures. Le Conseil fédéral a élaboré un projet de modification de la loi sur les horaires de travail dans les entreprises de transport pour la réduction de la semaine de 48 heures à 40 heures. Le rapporteur a dit qu'il faudra la semaine de 48 heures pour les C. F. F.

Une résolution a été votée, disant que les ouvriers organisés de l'industrie, des métiers et du commerce et le personnel des entreprises de transport sont fermement décidés à obtenir la semaine de 48 heures. Le congrès prend acte du fait que le Conseil fédéral a présenté aux Chambres un message concernant la modification de la loi sur les fabriques dans le sens de l'introduction de la semaine de 48 heures et qu'il veut leur soumettre un message analogue sur la durée des heures de travail dans les entreprises de transport suisses. Le congrès exige des Chambres la discussion de ces projets dans la session de juin et l'introduction simultanée de la semaine de 48 heures dans les métiers, le commerce et les entreprises de transport. Les comités des différentes associations de l'Union sont tenus de terminer d'ici au 1^{er} mai les pourparlers engagés au sujet de la semaine de 48 heures avec les entreprises privées. Si les pourparlers n'ont pas abouti partout à cette date, la commission et le comité de l'Union des syndicats sont chargés de prendre avec ces associations toutes les mesures nécessaires pour amener l'introduction simultanée de la semaine de 48 heures. Les associations se déclarent solidaires les unes des autres.

Le congrès a décidé de participer à la conférence syndicale internationale qui aura lieu incessamment à Amsterdam et de donner aux délégués pleins pouvoirs pour demander le transfert éventuel en Suisse du bureau de l'Union internationale des syndicats.

Le congrès a adopté encore une résolution protestant contre le jugement du tribunal de la 3^e division. Il proteste également contre l'élevation projetée du prix du lait et demande énergiquement au Conseil fédéral de s'opposer aux voix émis à ce sujet.

Le congrès demande au Conseil fédéral de reprendre sans délai les relations commerciales avec la Russie des soviets.

Contre l'impôt de guerre

Les délégués du parti démocrate genevois ont décidé de repousser énergiquement, le 4 mai, l'impôt de guerre, qu'ils considèrent comme un impôt direct déguisé.

M. Feigenwinter aux honneurs

Le Grand Conseil de Bâle-Ville a appelé à sa présidence le chef des catholiques, M. le conseiller national Feigenwinter.

Les retraites pour la vieillesse

Une initiative populaire a été lancée dans le canton de Lucerne en faveur de l'institution de retraites pour la vieillesse.

Le mouvement émane de divers groupes politiques et sociaux. 9000 signatures ont été recueillies.

de la frontière
Sécurité. Découvert à fait la tournée d'inspection sur la des Grisons à Bâle, pour l'activité du fonctionnement intérieur. Il se confirme, si ces volontaires suffisent à la frontière, en liaison avec ils sont les précieux avancées ne sera apporté pour vivre.

et tirent une solde de 8 fr. 50 au total de leur sort.

EXPLOITATION

d'industries opulentes entraînées aux dépens de leur de ce bon public qui va ou du plaisir au théâtre, ou, exploite la pauvreté pour artistiques. Un étudiant de leurs enfants que l'on recrute dans nos théâtres ne payé comme il est juste, de contenter d'une misérable consigne par soirée.

BOURG

— Le Conseil autorise les et de Cugy à lever un immeuble à contracter un emprunt.

Arrêté relatif aux vaccinations publiques. Cet arrêté échappe et par insertion dans le nouveau règlement partiel d'assurance obligatoire du ray-de-Petit et les statuts du assainissement des marais

éaux de médecins

tous les examens de sciences culte des sciences, les canna, de Breitenbach (Sömmann, de Morissen (Gri-Arx, d'Egerkingen (Soleure); Birschwil (Soleure); Albinwil (Thurgovie); Camille; Otto Mannhart, de Flums; Messmer, de Mauraz; de Balgach (Saint-Gall); Flüeli (Lucerne); Joseph Gans (Saint-Gall); Ehrhard Boms).

se innovation

Bibliothèque cantonale et faciliter toujours plus d'acquisition et mettre le public plus de ses nouvelles acquisitions publier périodiquement publications récentes ». Ce bulletin-numéro vient de sortir de directement les titres des œuvres qu'ils entrent dans l'avenir, de six à dix sociétaires et de vente au annoncés, dans le prochainie, en outre, chaque année, alphabétique des noms pour l'année écoulée.

thique suisse

éral de la Mission catholique de la Préfecture, Fribourg, aux personnes qui possèdent exemplaires des Numéros Bulletin mensuel et ne tiennent pas, de les lui envoyer, puisqu'ils seraient utiles aux archives.

so reprendait à penser à bien dommage qu'uno eût, à trente ans, sa vie avait été marquée à un noble famille qui, après nommé quelques mois, à sentir bien supérieure à l'âge et malades fois, brûlante, jusqu'au jour maladie.

Henriette avait encore le temps supportées par son regard, dans la con- qui, finement, ne faisait une partie de piété, mais jamais la pitié de défaillante, qu'il n'aient à faire, frap- roullement ! — dans son montrant de même hé- stigieuse des consola- tions qui ne manquent ja-

(A suivre.)

us abonnés qu'il n'est demande de changement 'indique le domicile pré-accompagné du montant

ADMINISTRATION

CONFÉRENCES DE SAINT-NICOLAS

La pérennité et la vitalité de l'Eglise

En mourant pour nous et en prenant possession de sa gloire, Jésus-Christ nous a point abandonné. Il s'est survolé et a continué et achevé l'œuvre qu'il avait commencée dans sa vie.

Son œuvre est celle de la puissance, de la sagesse, de la bonté, de l'amour. Tout nous apparaît divin dans le christianisme, divin dans son origine, dans sa propagation, dans ses effets, dans ses biens, dans sa durée et sa conservation.

L'œuvre par excellence de Jésus-Christ, c'est l'Eglise catholique, expression la plus pure du christianisme.

Après deux mille ans, cette Eglise est encore si pleine de force, d'activité, de jeunesse. C'est le fait qui vaut à examiner dans cette dernière conférence. L'exposé de ce thème a été, pour Mgr Escrivé, l'occasion d'une des plus belles conférences que l'auditoire de Saint-Nicolas ait entendues.

Le fait de la durée et de la vitalité de l'Eglise est dû à un concours heureux de circonstances, au hasard, ou bien à une force supérieure.

Pour répondre à cette question, il y a lieu, à la conférence, d'examiner deux choses : d'abord la conservation et la vitalité de l'Eglise ; ensuite, les obstacles qu'elle a dû vaincre, les difficultés qu'elle eut à surmonter, les luttes qu'elle dut soutenir. Et l'on peut dire que, si la conservation de l'Eglise est un fait unique dans l'histoire du monde, en dehors de tout ce que l'on a vu ; que, si, d'autre part, cette indéfectibilité s'est produite au milieu des circonstances les plus défavorables, elle est évidemment le résultat de l'intervention, de l'assistance de Dieu lui-même.

Le fait de la conservation du christianisme à travers les siècles est indéniable. Il n'y a, pour convaincre, qu'à parcourir l'histoire. A toutes ses époques, l'Eglise catholique, christianisme intégral, domine les événements, subissant tous les regards, comme nous le voyons encore à l'heure qu'il est, au milieu des bouleversements mondiaux dont nous sommes les témoins. C'est chose qui a frappé les hommes qui résistent et les a jetés dans l'admiration. Nous voyons de nos jours combien peu de temps il faut aux empires qui tiennent encore, nous semblent inébranlables, pour s'effondrer dans la poussière sans laisser de traces. Seule, l'Eglise se maintient au milieu de ces bouleversements qui ébranlent le monde.

Mais on peut se demander si jamais elle a été menacée plus qu'aujourd'hui, et si elle a couru pas de dangers. Ayons confiance, quoi qu'il en soit, elle a pour elle les promesses qui n'ont jamais trompé.

Certes, tout nous dit que nous allons devant d'heures bien sombres et que nous devons nous réaliser, d'une façon terrible, la prophétie qui désigne notre époque par les mots : religion dépopulée ; une chose certaine, cependant, c'est que l'Eglise traversera cette crise comme elle a traversé les autres et qu'elle ne sera pas.

Qu'elle se soit maintenue pendant vingt siècles et qu'elle ait vaincu le temps, ce grand destin, comme l'appelle le Père Lacordaire, est déjà prodigieux, mais, voici qui l'est plus encore : c'est que, malgré son grand âge, elle est toujours vigile et soit encore pleine de vigueur et de jeunesse.

Son chef continue de faire entendre dans le monde les enseignements de la vérité éternelle, et de montrer aux peuples comme aux individus la voie du salut.

Les missionnaires, ses précurseurs sont partout, dans les pays les plus lointains, au sein des populations les plus sauvages. C'est parmi eux que, chaque année, les statistiques des missions clifffent les âmes régénérées dans le baptême. Qui dira la vie catholique intense et merveilleuse des grandes villes du nouveau monde ? Les ordres religieux sont florissants ; partout sont groupés les bataillons de la prière et de la piété.

L'Eglise ne cesse d'engendrer des saints, ces héros qui forcent l'admiration : hier, c'étaient François de Sales, Vincent de Paul ; plus près de nous, Jean-Baptiste Vianney, Dom Bosco, Cottolengo ; mais près encore, la Douce Thérèse de l'Enfant Jésus ou cet éminent professeur d'université, notre compatriote, Contardo Ferriani, et tant d'autres qui ne sont connus que de Dieu.

Le grand sacrifice du Calvaire ne cesse, ni jour ni nuit, d'être offert partout, et le Sang adorable de Jésus, qui ruisselle sur toutes les autels, ne cesse d'être le puissant intercesseur pour ce pauvre monde.

Telle est l'Eglise, pleine de force et si faible en apparence, pleine de vie et semblant toujours mourante.

Ah ! si mort, on ne cesse de la prédire depuis des siècles. Saint Augustin pouvait écrire déjà : « Ils disent : Elle va mourir, soit nom nom disparaître, bientôt il n'y aura plus de chrétiens. Et, pendant qu'ils disent cela, je les vois mourir eux-mêmes tous les jours ; et l'Eglise demeure augmentant la puissance de Dieu à toutes les générations. »

II

Mais dans quelle condition ce prodige de la conservation de l'Eglise s'est-il produit ? Au milieu des circonstances les plus défavorables, de luttes et de persécutions auxquelles elle aient, à cent fois succombé si elle n'avait été soutenue d'En-Haut.

A peine a-t-elle vu le jour que, déjà, la Synagogue se ligue contre elle. Saint Pierre est emprisonné ; mais le petit troupeau ne se décou-

rage point. À Rome, il meurt immolé à la haine des Gentils.

Quelques ne devaient pas être les anglo-saxons des premiers chrétiens en voyage les papes mourir en exil ou dans les tourments ! Et, si les persécutions sanglantes prennent fin après trois siècles, les persécutions perfides, savantes, astucieuses ne finissent jamais. Il faudrait, pour s'en rendre compte, suivre page après page toute l'histoire de l'Eglise. Ce sont, au moyen âge, ses luttes contre les princes jaloux de leur autorité. Et, dans ses temps modernes, les noms de Pie VI, Pie VII, Pie IX, Pie X, ne rappellent-ils pas ses souffrances inouïes. Ce sont là les violences brutales du dehors ; mais il y eut des dangers plus grands, ceux que saint Paul appelle les périls des faux frères. Le démon suscite contre le christianisme les hérésies qui commencent aux temps apostoliques avec Simon le Magicien et celle des Nicolates ; elles deviennent si nombreuses dans le cours des âges qu'on a dû, pour les énumérer toutes, en publier le dictionnaire et que, sans l'assistance spéciale du ciel, elles eussent certainement submergé l'Eglise.

Puis, le philosophisme du XVIII^e siècle s'en prend non plus à un point ou l'autre de la doctrine de Jésus-Christ, mais à la vérité tout entière. Malgré la protection des pouvoirs publics, cette négation totale n'ébranlera pas non plus la société du Christ.

Enfin, un autre danger est celui que font courir à leur mère les égarements de ses propres enfants ; car elle eut souvent à souffrir des fautes et des scandales publics dans lesquelles tombèrent beaucoup de catholiques, même dans tous les rangs de la hiérarchie. Mais une mère n'est pas responsable des faiblesses de ses enfants, quand elle les a toujours condamnées, et l'Eglise échapperait à ce péril comme aux autres.

Il est impossible de songer à tant de dangers, à tant de causes de ruine sans reconnaître que, seule, l'intervention d'une force supérieure a pu empêcher l'extinction de l'Eglise.

Enfin, le prix de nos pensions militaires, atteignant 4 milliards par an, sera également à sa charge.

La conférence de Mgr Escrivé, si éloquente, si actuelle, si prenante, a été écoutée avec un profond recueillement par le religieux auditeur de Saint-Nicolas, et elle a puissamment et harmonieusement clôturé la série des belles conférences de carême.

La tombe des soldats malades

Il reste encore à la Direction militaire un certain nombre de lots non rebuts de la tombe en faveur des soldats suisses malades à Leyssin.

Les personnes qui possèdent des billets gagnants sont priées de bien vouloir retirer leurs lots à la Direction militaire, en produisant leur billet. Les personnes habitant hors de Fribourg peuvent envoyer leurs billets sous pli. Un certain nombre de lots sont encore à la disposition des personnes qui en demandent.

Employé infidèle

La Préfecture de la Sarine vient de terminer une enquête au sujet de détournements commis par le comptable de l'Office cantonal de ravitaillement, J. K., qui a été mis en état d'arrestation. K. avait la gestion d'une caisse où entraient quelques bénéfices réalisés sur la vente de certaines marchandises. L'employé fabriqua des quittances et détournait l'un ou l'autre montant qu'il élit verser à la Recette de l'Etat. Les sommes ainsi détournées s'élevaient à 1800 fr.

Pour les enfants suisses nécessiteux et malades

Anonyme de Fribourg, 5 fr. ; M. Antonin Bey, à Montet, 5 fr. ; M. Palli, à Morat, 5 fr. ; Asile de l'Enfance, à Givisiez, 10 fr. ; Mme Netty de Weck, Fribourg, 20 fr. ; Papeterie de Marly, 100 fr. ; M. le chanoine Tissot, à Romont, 5 fr. ; M. Joseph Jacquot, Promasens, 10 fr. ; M. le docteur Remy, Bulle, 10 fr. ; M. Lichtensteiger, Fribourg, 10 fr. ; Mme Biagi, à Fribourg, 5 fr. ; M. Gaston Castella, Fribourg, 10 fr. ; Mme Eugénie Delaquis, à Fribourg, 10 fr. ; M. Corpartaux, contrôleur, Bulle, 5 fr. ; M. Chanex, rév. Priore, Semsales, 3 fr. ; Banque cantonale de Fribourg, 50 fr. ; M. le docteur Favre, 5 fr. ; Mme Athénais Clément, Fribourg, 200 fr. ; Anonyme de Fribourg, 2 fr. ; Anonyme de Vuippens, 20 fr. ; Quête faite au Châtelard par M. Kolly, rév. curé, 40 fr. ; Quête faite à Manens-Grandval, par M. Bovet, rév. curé, 61 fr. ; M. Molzier, rév. curé, 15 fr. ; Commune d'Autigny, 7 fr. ; M. Lapp, à Tinterin, 25 fr. ; Quelques personnes de Cormondes par M. Meyer, rév. curé, 25 fr.

Le Comité cantonal adresse à tous ces généreux donateurs ses remerciements les plus sincères et, vu les nombreux besoins qui se manifestent cette année encore, par suite de l'augmentation des restrictions alimentaires, du prix élevé des denrées, des suites fléchées de la grippe, il renouvelle son appel et prie tous ceux qui la peuvent de venir en aide, soit en acceptant des enfants en séjour, soit en faisant parvenir leur obole. Le Comité accepte aussi avec reconnaissance les dons en lingot, vêtements et souliers, car les enfants dont il s'occupe sont la plupart dénués de tout. Prière d'adresser les offres à M. Genoud, président du comité cantonal fribourgeois de l'assistance aux enfants nécessiteux et malades, Fribourg, et les dons en argent, à M. le chanoine Brasse, et l'envir. Paycat.

En résumé, l'impression est nettement favorable. Il semblera qu'il n'y ait plus guère d'ajourne- ments possibles. La frontière occidentale de l'Allemagne est tracée. La frontière orientale est réglée, y compris la question de Dantzig, pour laquelle la décision est déjà arrêtée en principe. Le problème des indemnités est déjà résolu dans ses grandes lignes. Le travail de rédaction est avancé sur tous les points. On espère en avoir terminé cette semaine avec les questions intéressant l'Allemagne. Il ne restera plus ensuite qu'à prendre les décisions à l'égard des autres ennemis, l'Autriche-Hongrie, la Bulgarie et la Turquie. Mais, déjà, les commissions ont réglé la plupart des questions territoriales.

Le conseil des Quatre n'aura plus guère qu'à établir les frontières italo-yugoslaves et à régler la question de Syrie qui se discute actuellement entre MM. Clemenceau, Lloyd George et l'émir Fayçal.

Paris, 14 avril. (Haute.) — Le Temps croit savoir que, dans

la conférence de Saint-Nicolas, le meurt immolé à la haine des Gentils.

Quelques ne devaient pas être les anglo-saxons des premiers chrétiens en voyage les papes mourir en exil ou dans les tourments ! Et, si les persécutions sanglantes prennent fin après trois siècles, les persécutions perfides, savantes, astucieuses ne finissent jamais. Il faudrait, pour s'en rendre compte, suivre page après page toute l'histoire de l'Eglise. Ce sont, au moyen âge, ses luttes contre les princes jaloux de leur autorité. Et, dans ses temps modernes, les noms de Pie VI, Pie VII, Pie VIII, Pie IX, Pie X, ne rappellent-ils pas ses souffrances inouïes. Ce sont là les violences brutales du dehors ; mais il y eut des dangers plus grands, ceux que saint Paul appelle les périls des faux frères. Le démon suscite contre le christianisme les hérésies qui commencent aux temps apostoliques avec Simon le Magicien et celle des Nicolates ; elles deviennent si nombreuses dans le cours des âges qu'on a dû, pour les énumérer toutes, en publier le dictionnaire et que, sans l'assistance spéciale du ciel, elles eussent certainement submergé l'Eglise.

Le Temps croit savoir que, dans

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

La conférence de Paris

Paris, 14 avril.

(Haute.) — La question du bassin de la Sarre est définitivement réglée. La propriété des mines est assurée à la France à perpétuité, sous le régime des lois françaises. L'Allemagne restera responsable des obligations contractées à l'égard des habitants du pays, dans la mesure où ses droits de ces derniers seront pas reconnus par les lois françaises. La France exercera dans le bassin de la Sarre un droit de police. La souveraineté y appartiendra à la Ligue des nations, qui donnera le mandat d'administrer le territoire à une sorte de directoire de cinq membres. L'un d'eux sera un habitant de la Sarre, un autre, un Français, et les trois autres seront désignés par la Ligue des nations.

Les habitants de la Sarre garderont toujours droits politiques, en ce qui concerne les élections et assemblées communales, mais ces derniers seront nommés par les représentants au parlement allemand. Ce régime durera 15 ans, après lesquels, par un référendum, les habitants auront le droit de décider de leur statut politique.

C'est là, on le voit, un régime inédit et d'une conception tout à fait nouvelle, qui a trouvé son origine dans l'application de la Ligue des nations. La solution à l'avantage, d'une part, d'être conforme aux principes des Alliés, notamment au droit des peuples de disposer d'eux-mêmes. En effet, il ne peut être question ici d'annexion, puisque les habitants du bassin de la Sarre seront toute liberté de suivre la nationalité qu'ils voudront choisir. D'autre part, les intérêts matériels de la France seront ainsi complètement sauvegardés.

Un autre problème est encore résolu, soit le chiffre de la somme provisionnelle que l'Allemagne devra verser pour les restitutions et réparations. Il a été arrêté à 125 milliards, sur lesquels le 55 % reviendra à la France, le tout payable en or, en matières premières, en matériel ou en valeurs négociables, par annuités dont le montant minimum sera fixé dans le traité. L'Allemagne devra nous régler les restitutions et réparations intégralement sur ces états annuels, car il est impossible, des maintenant, d'établir un prix à forfait, en raison de la variation des matières premières et de la main-d'œuvre.

Enfin, le prix de nos pensions militaires, atteignant 4 milliards par an, sera également à sa charge.

Un troisième ordre de questions qui n'intéressent pas moins la France est encore en cours de discussion. Il vise les garanties accordées à la France contre une nouvelle agression de l'Allemagne. Ce sujet a été de nouveau l'objet des discussions du conseil des Quatre qui, également, désirent d'un prompt aboutissement, a siégé longuement hier après midi. Dimanche.

Le point de vue français, en cette matière, est très net. D'une part, le point de vue militaire : la rive gauche du Rhin sera neutralisée et l'Allemagne n'aura plus le droit d'y maintenir des troupes ou d'y avoir des ouvrages fortifiés, d'une façon générale, aucun moyen stratégique. Au point de vue politique, la souveraineté de l'Allemagne reste entière. Cette sorte de servitude militaire ne comporte pas de limite de durée. L'occupation effective de la ligne du Rhin sera assurée, semble-t-il, exclusivement par des troupes françaises, qui garderont les têtes de ponts et les accès de voies ferrées.

Sur la rive droite du Rhin, s'étendra un nouveau rayon de neutralisation militaire de 50 kilomètres. Cette dernière mesure, ainsi que l'occupation des ponts du Rhin, est seulement temporaire et ne durera qu'une quinzaine d'années. Elle sera en fonction durant le temps d'exécution, par les Allemands, de leurs obligations financières au fur et à mesure des paiements, nos troupes se retireront par étapes. C'est ainsi, si convient de le rappeler aux Allemands, qu'ils procéderont à l'égard de la France en 1871.

Le traité comportera encore des moyens de contrôler l'Allemagne dans la limitation de son armement et dans la réduction de son matériel, tout garanti non pas seulement par la Ligue des nations, mais par le jeu des alliances entre grandes puissances.

Un autre orateur, M. Däumig, expose que les conseils des ouvriers doivent concentrer dans leurs mains tout le pouvoir, non seulement économique, mais politique.

<p

